
LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses, le 11 février 2022

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

N° DE FAX/RÉF : CEA/P-SAC/CCSIMN/22/115

NOMBRE DE PAGES : 5

ÉMETTEUR : Le directeur du centre CEA/Paris-Saclay

TÉL. ÉMETTEUR : +33 (0) 1 69 08 77 89

Objet : Déclaration d'événement significatif

Je vous prie de trouver en annexe la déclaration de l'événement significatif relatif à une découverte de contamination au rez-de-chaussée du bâtiment 50 de l'INB n° 166 sur le site CEA de Fontenay-aux-Roses.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.



Christian BAILLY
Directeur du CEA/Paris-Saclay

Destinataires :

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
	01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Directeur Général de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DTS	01 46 16 44 25
ASN/DEU	01 46 16 44 36
ASN/Division de Paris	01 71 28 46 02
ASN/Division d'Orléans	02 38 66 95 45
M. le Directeur de la DRIEE	ud91.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
IRSN/PSN	01 58 35 79 73
IRSN/PSN-EXP/SSRD	01 58 35 79 76
CLI-FAR	01 47 29 41 70 (et diffusion par courriel)

Copies :

CEA/AG et AGA	diffusion par courriel
CEA/CAB-AG	
CEA/CAB/AG/MOA/A&D	diffusion par courriel
CEA/HC	
CEA/CCC	
CEA/CM	
CEA/IGN	
CEA/DJC	
CEA/DSSN	
CEA/DRHRS	
CEA/COM Service de Presse	
CEA/DIR	
CEA/P-SAC/DIR	
CEA/P-SAC/CCSIMN	
CEA/P-SAC/CCSIMN – Site de FAR	
CEA/P-SAC/DSPS/DIR	
CEA/P-SAC/DSPS/SPRE	
CEA/P-SAC/DSPS/SPRE - Site de FAR	
CEA/P-SAC/CQSE	
CEA/P-SAC/CQSE – Site de FAR	
CEA/P-SAC/UCRP – Site de FAR	
CEA/P-SAC/DSPS/SST – Site de FAR	
CEA/P-SAC/DSPS/FLS – Site de FAR	
CEA/P-SAC/DSST	
CEA/P-SAC/DSST – Site de FAR	
CEA/DES/DIR	
CEA/DES/EC/DGCP	
CEA/DES/DDSD/DIR	diffusion par courriel
CEA/DES/DDSD/S3N	
CEA/DES/DDSD/UADF	
CEA/VALDUC/DIR	
CEA/VALDUC/DAS	
CEA/DES/CAD/DIR	
CEA/DES/CAD/DIR/CSMN	
CEA/DAM/Ile de France	
CEA/DAM/IDF/Cellule de sûreté	
CEA/DRT/GRE/DIR	
CEA/DRT/DSP/SMR/CS	
CEA/DES/VALRHO/DIR	
CEA/VRH/DIR/CSNSQ	
CEA/DAM/CESTA/DIR	
CEA/DAM/CESTA/CSN	

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION OU L'ENVIRONNEMENT (INB)		
Référence : P-SAC/CCSIMN/22/115 Date : 11/02/2022 Indice : 0		

Description

Site : <i>Fontenay-aux-Roses</i>	INB : 166	Atelier/laboratoire /réacteur : Bâtiment 50
Etat de l'installation /atelier :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt pour maintenance	<input type="checkbox"/> en CDE* <input checked="" type="checkbox"/> en MAD*/DEM* <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement (installation autre que REP*) :	<input checked="" type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention	<input type="checkbox"/> en maintenance <input type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : 09 février 2022	Date et heure de détection : 09 février 2022 à 11h25	
Libellé de l'événement : Découverte de contamination alpha (majoritairement) dans plusieurs locaux du rez-de-chaussée du bâtiment 50		
L'événement est-il générique ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : site ou activité concernés :		
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant :		
	<input type="checkbox"/> sûreté	critère :
	<input checked="" type="checkbox"/> radioprotection	critère : 3
	<input type="checkbox"/> environnement	critère :

Analyse préliminaire

Description de l'événement :

Le mercredi 9 février 2022 à 11h25, un appel FLS a été émis au bâtiment 50 à la suite de la découverte de contamination sur les chaussures d'un opérateur par son TQRP. L'opérateur sortait de la cellule de tri dans laquelle il avait travaillé en tenue ventilée MAR 95. Les contrôles successifs au cours du processus de déshabillage n'ont révélé aucune trace de contamination avant le dernier contrôle qui s'est révélé positif sur les chaussures : il en a été déduit que la contamination était vraisemblablement présente sur les chaussures avant l'entrée de l'opérateur dans la cellule.

Suite à cette découverte, le TQRP a effectué des contrôles surfaciques dans les locaux au RDC du bâtiment 50 (cf. plan ci-dessous avec le zonage déchets) et a mis en évidence de la contamination à différents endroits du bâtiment : dans le hall 006 et dans le hall 007 à proximité du local 007A1 dédié à la spectrogammamétrie, où de la contamination alpha a été mesurée sur frottis.

Un second contrôle a alors été effectué par le SPRE, celui-ci a permis de confirmer la présence de contamination dans les zones précédemment identifiées. Ce contrôle a également permis de détecter de la contamination dans le vestiaire chaud (local 002) et sur une dizaine de chaussures.

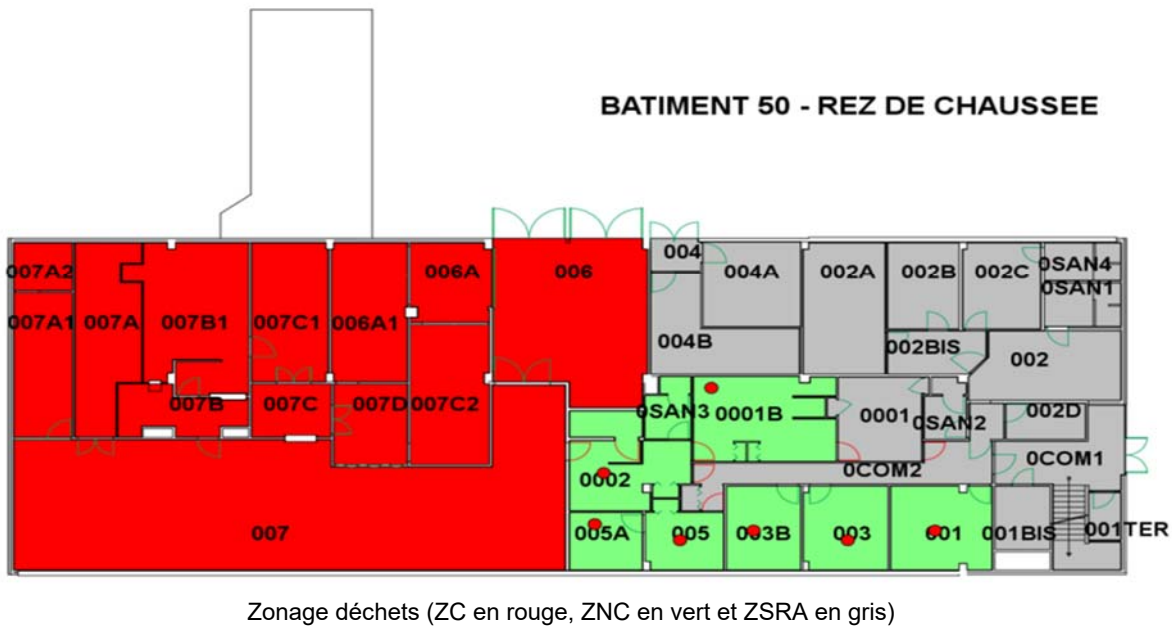
Les sept agents présents au rez-de-chaussée du bâtiment 50 ce matin-là ont été pris en charge par le service médical. Les résultats de l'anthropogammamétrie et du test kleenex n'ont révélé aucune contamination interne. Après investigations, outre les sept agents présents, une seule autre personne a pénétré dans la zone concernée la veille au soir (ronde de sécurité PMS). Il sera envoyé au service médical dès son retour (compte tenu des résultats négatifs des sept autres agents).

Aucune des balises de contamination présentes n'a déclenché (aucune indication enregistrée sur les balises). Les filtres des appareils de prélèvement d'air (APA) ont été envoyés pour analyse et ne montrent aucune contamination détectable (seuil de décision en équivalent ^{239}Pu : 0,06 Bq).

Le port du masque obligatoire a été instauré dès l'entrée des vestiaires et l'accès à la zone a été réduit au strict minimum.

Une cartographie de la zone nucléaire du RDC du bâtiment 50 a été menée par le SPRE le 9 février et a montré une dizaine de tâches de contamination significative (de 30 à 70 Bq/cm² en alpha, 15 Bq/cm² en bêta identifié sur une tache du local 006) réparties dans les locaux 006, 007 et 007C.

Les vestiaires chauds ont été assainis. L'extérieur de la porte du hall 006 a été contrôlé et aucune contamination n'a été détectée. La permanence du confinement dynamique a été vérifiée.



Détection de l'événement :	<input type="checkbox"/> action automatique - alarmes	<input type="checkbox"/> essais, contrôles
	<input type="checkbox"/> inspection externe (ASN...)	<input type="checkbox"/> retour d'expérience
	<input checked="" type="checkbox"/> conduite - constat opérateur	<input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne
	<input type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure	<input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté
	<input type="checkbox"/> maintenance	<input type="checkbox"/> autre :

Origines présumées de l'événement :	<input type="checkbox"/> causes techniques	<input type="checkbox"/> agressions externes
	<input checked="" type="checkbox"/> causes humaines	<input type="checkbox"/> autre :
	<input type="checkbox"/> causes organisationnelles	

Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité	<input type="checkbox"/> fonctions supports
	<input type="checkbox"/> confinement	<input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive
	<input type="checkbox"/> refroidissement	

Conséquences sur les personnes :		
<input checked="" type="checkbox"/> aucune	<input type="checkbox"/> évacuation sanitaire	<input type="checkbox"/> blessure
<input type="checkbox"/> contamination radiologique	<input type="checkbox"/> contamination chimique	<input type="checkbox"/> contamination microbiologique

Conséquences réelles :
• Aucune.

Conséquences potentielles :
• Contamination interne des agents présents au moment des faits car ces derniers ne portaient pas d'APVRF.

Mesures correctives immédiates :
• Port du masque obligatoire dès l'entrée des vestiaires.

Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement :
A définir après l'analyse des défaillances et des actions inappropriées à l'origine de l'événement.

<u>État final de l'installation et du matériel concerné :</u>		
Port du masque imposé dans l'ensemble de la zone nucléaire au RDC en attente de l'assainissement et des investigations		
Proposition de classement de l'événement		
<input type="checkbox"/> Au titre de la sûreté	<input checked="" type="checkbox"/> Au titre de la radioprotection	
Classement de base proposé :	Classement de base proposé: 0	
Eléments de classement :	Facteur supplémentaire éventuel : /	
Facteur supplémentaire éventuel /	
Classement INES proposé :	Classement INES proposé : 0.....	
Communication externe		
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ? <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : par qui ?.....	A qui ?	Quand ?
Responsable à contacter pour plus d'information		
Nom : DE CHALDEE D'ABBAS	Prénom : Michel.....	Fonction : Chef de la CCSIMN.....
Téléphone : 01 46 54 72 35	Télécopie : 01 46 54 93 39	Mel : michel.dechaldeedabbas@cea.fr
Validation par le Directeur d'établissement ou son représentant		
Nom : BAILLY	Prénom : Christian	Fonction : Directeur du CEA/Paris-Saclay
Signature :		
